

Les subsides

M. Foster: Madame la Présidente, la situation des hypothèques à la SCA se dégrade rapidement. Les arriérés ont augmenté de 38 p. 100 depuis un an. Environ 16 000 des 70 000 hypothèques sont maintenant en souffrance et 6 150 depuis plus de deux ans. Le ministre a déclaré l'automne dernier que dès que les conseils de révision de la dette agricole seront établis, il mettra fin au moratoire sur les saisies de la SCA. Il pourrait peut-être nous dire ce qu'il se propose de faire à ce sujet, car nombre de gens semblent croire que si la SCA et les banques s'emparaient de toutes les terres hypothéquées, la valeur des terres connaîtrait une chute spectaculaire.

Comme l'affable ministre des Transports (M. Crosbie) est à la Chambre, il pourrait peut-être nous dire si le gel du tarif-marchandises serait maintenu durant la nouvelle campagne agricole. Je n'ai peut-être pas fait nettement comprendre dans ma motion que je voudrais savoir si le gel du tarif-marchandises sera maintenu ou si les frais de transport des céréales augmenteraient de 50 p. 100, comme l'ont prévu l'Office de transport du grain et d'autres organismes.

La présidente suppléante (Mme Champagne): Je dois signaler au ministre que sa réponse devra être très brève, d'environ une minute.

• (1700)

M. Wise: Le député a soulevé plusieurs questions. En ce qui concerne la Société du crédit agricole, il y a eu le moratoire, le programme de conversion des taux d'intérêt, les hypothèques à risques partagés et le prêt hypothécaire basé sur le prix des produits agricoles. Il y a 300 millions de dollars dans ce fonds. Le groupe de travail sur le financement de l'agriculture doit présenter son rapport d'ici la fin du mois. Nous avons établi la Loi sur l'examen de la dette agricole, les bureaux d'examen de l'endettement agricole et le programme de réorientation des agriculteurs. Je pourrais vous énumérer toute une liste de réalisations.

Le fait est que j'ai imposé ce moratoire en septembre 1985. Si c'était à refaire, je recommencerais. Cela étonnera peut-être le député, mais malgré les difficultés financières des agriculteurs, on insiste beaucoup pour que je lève le moratoire. Je n'ai toutefois pas l'intention de le faire soudainement ou unilatéralement pour les raisons que le député a mentionnées. Les bureaux d'examen de l'endettement agricole ont été mis en place. Le programme de réorientation des agriculteurs est une réussite à 80 p. 100. Les bureaux d'examen de l'endettement agricole ont enregistré un taux de succès de 66 p. 100 en Alberta et d'environ 55 p. 100 dans l'ensemble du pays. Ce n'est pas mal, car les premiers cas qu'ils ont examinés étaient très graves.

J'ai consulté certains dirigeants agricoles. Je rencontre régulièrement les présidents des bureaux d'examen des diverses régions. Nous allons mettre au point un système qui sera plus équitable et plus juste pour les agriculteurs qui ne sont pas protégés par le moratoire. Nous explorons des façons d'accorder une plus grande marge de manoeuvre à la Société du crédit agricole pour les prêts à long terme et le reste.

La présidente suppléante (Mme Champagne): Je regrette vivement de devoir interrompre le ministre.

M. Stan J. Hovdebo (Prince-Albert): Madame la Présidente, je suis heureux de l'occasion qui m'est offerte de participer au débat d'une motion qui porte sur l'agriculture. Comme je l'ai dit un peu plus tôt, beaucoup d'agriculteurs et d'organisations agricoles s'angoissent à l'idée que pendant que nous grattons notre luth ici, au Parlement du Canada, l'industrie agricole est en train de s'effondrer. Ce n'est pas comme si elle régressait un peu chaque jour ou à chaque saison. Il est dramatique pour les céréaliers, maintenant que le prix des céréales va être 20 p. 100 plus bas, que le gouvernement ne s'engage pas à fournir l'argent nécessaire pour maintenir les revenus au moins au niveau de l'année dernière, même par d'autres moyens que les paiements d'appoint par boisseau ou par acre.

Il ne fait aucun doute que les gouvernements fédéral et provinciaux doivent accorder beaucoup d'attention à l'agriculture puisqu'ils s'en partagent la responsabilité. Tous les gouvernements de notre pays doivent s'occuper du secteur agricole. Si nous ne pouvons pas trouver une solution acceptable pour tous à la crise de l'agriculture, nous allons perdre 20 à 30 p. 100 de nos agriculteurs l'année prochaine, particulièrement dans les Prairies. Cela ne veut pas dire que les terres agricoles ne seront plus exploitées ni que nous produirons moins de céréales, mais seulement que va disparaître un mode de vie apparu il y a 150 ans et qui est devenu le meilleur de notre pays. Pourtant, et c'est ce qui est important, cette disparition pourrait être évitée. Il y a certainement assez de gens au Canada qui s'en rendent compte et qui vont consacrer le temps et les efforts nécessaires à l'éviter.

Je ne vais pas m'étendre sur les conséquences des frais de production élevés sur les revenus des agriculteurs et la crise actuelle des collectivités agricoles qui s'en est suivie. Cela ne s'applique pas uniquement aux collectivités céréalières, mais à la plupart du monde agricole parce que le prix des denrées a baissé presque sur toute la ligne. Nous avons reçu une aide temporaire pour les porcs et le bétail, mais les cours ont baissé et les frais de production ont augmenté dans presque tous les autres secteurs, ce qui fait que le revenu agricole net est tombé pratiquement à zéro dans la plupart de ces secteurs.

Examinons ce qui se passe vraiment aujourd'hui dans la collectivité agricole. En feuilletant seulement quelques minutes les journaux ruraux des Prairies, je suis tombé sur quatre petits articles qui montrent combien la qualité de la vie est en train de se dégrader dans la collectivité agricole, et pas seulement dans les Prairies, bien que ce soit de cette région qu'il était question.

Le taux de suicides des agriculteurs a augmenté et est maintenant plus élevé de plusieurs points de pourcentage que dans les autres catégories de notre pays. En fait, on laisse entendre que 50 p. 100 des morts survenues l'année dernière en Saskatchewan chez les agriculteurs pourraient être des suicides. La semaine dernière, il y a eu 30 séminaires sur le stress en Saskatchewan et je crois comprendre qu'ils ont eu tous beaucoup de participants. Les sociétés de l'aide juridique en Saskatchewan organisent des colloques pour informer les agriculteurs de leurs droits en cas de faillite. Finalement, ce qui n'est pas nécessairement moins important pour autant, les enfants des gestionnaires des coopératives de crédit sont harcelés à l'école par leurs compagnons de classe.